

ANNONCEMENT CHALLENGE du 93 Saison 2011/2012

La section C.N.P.V organise le CHALLENGE départemental du 93.

Le dimanche 11 mars 2012 de 08h00 à 14h00

Patinoires de Neuilly Sur Marne

Avenue Léon Blum,

93330 Neuilly Sur Marne

Inscriptions :

Les inscriptions (10 euros par patineur) doivent parvenir au plus tard **le lundi 05 Mars 2012 (délai de rigueur)** à :

1. Sur le site CSNP à l'adresse <http://inscriptions.csnpv.fr>

2. Et pour vérification du bon fonctionnement par mail

à François BERGANZ, Compétiteur Steward: berganz.francois@usf-vitesse.fr

à Christian Colas, responsable organisation : cg.colas@bbox.fr

Les inscriptions hors délai ne seront pas prises en compte.

La Piste :

La balustrade de la patinoire sera recouverte de matelas de protection sur tout le tour, la patinoire une glace artificielle de 56.X26 ayant 3 pistes de 111.12m conforme au règlement ISU.

Distances :

Catégories	1ere Distance	2eme Distance	3eme Distance
Vétérans	1000m	500m	777m
Seniors	1000m	500m	1000m
Juniors A	1000m	500m	1000m
Juniors B	1000m	500m	1000m
Juniors C	777m	500m	777m
Juniors D	777m	500m	777m
Novices *	777m	500m	1000m
Catégorie 3 (Mixte) *	333m	500m	777m
Catégorie 2 (Mixte) *	222m	333m	500m
Catégorie 1 (Mixte) *	222m	222m	333m

* Voir les compositions de ces catégories ci-dessous. Sous réserve de regroupement de catégories en fonction du nombre de participants.

Participation

Tout patineur engagé est obligatoirement licencié (Compétition ou Kid) à la Fédération Française des Sports de Glace.

- Sont considérés comme **Novices**, les patineurs **Juniors E** ou **Junior D** ayant réalisé leurs **temps de sélection aux championnats de France par catégories**. Soit un temps sur 500 mètres inférieur à 1.02.000 pour les filles et 0.57.000 pour les garçons.
- Sont considérés **Catégorie 3**, les patineurs ou patineuses **Junior E** ayant réalisé le **temps de sélection de la catégorie 3 du Critérium national des Jeunes** soit moins de 0.48.000 au 333 mètres et n'ayant pas réalisé les temps des Championnats de France par catégories.
- Sont considérés **Catégorie 2**, les patineurs ou patineuses **Junior E** ayant réalisé le temps de sélection de la **catégorie 2 du Critérium national des Jeunes** soit moins de 0.57.000 au 333 mètres et n'ayant pas réalisé les temps des Championnats de France par catégories.
- Sont considérés comme **Catégorie 1** tous les autres patineurs ou patineuses Junior E.
- Pour les catégories Juniors C à Seniors, tous les patineurs sont acceptés sans condition de temps.
- Une Catégorie « Elite » pourra éventuellement être mise en place si le nombre d'inscrit le permet. Les meilleurs patineurs seraient regroupés dans cette catégorie. La sélection sera à l'appréciation du juge arbitre et du competitor Stewart lors du tirage au sort. Les distances courues par cette catégorie seraient : 1000 mètres, 500 mètres et 1500 mètres.

Classement :

Pour participer au classement, le patineur doit être présent au départ de la première course.

Les deux distances sont toutes finales avec éliminations successives. Elles commenceront maximum en huitième de finale si nécessaire.

Conformément à la règle 9.3.b les éliminés des tours préliminaires (série, quarts, etc....) courent des finales de consolation, sans attribution de points.

Un classement est effectué à l'issue de la 1^{ère} distance en fonction de la place réalisée dans les différentes finales. Les points ainsi attribués à partir de la finale A sont **25, 23, 22, 21, etc**. Ce classement représentera le tirage au sort de la 2^{ème} distance en distribuant les patineurs selon les règles de la CSNPV. Les points attribués à partir de la Finale A l'issue de cette distance sont **25, 23, 22, 21, etc**.

(En cas d'execo par points au classement général, la distance la plus grande fera la différence ou la seconde distance le cas de deux distances égales.

Le classement par club : chaque club cumulera les points de final de tous ses patineurs.

Tous les patineurs seront récompensés. Pour les Catégories 1 à 3, il sera établi un classement homme et un classement dames séparé à l'issue de la compétition.



Règlement :

Les patineurs sont équipés conformément à la règle 291 de l'I.S.U

Service médical :

La croix blanche sera présente tout au long de la compétition.

Responsabilité :

L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable des **incidents et des vols** au cours de la compétition.

Tirage au sort :

Le tirage au sort officiel de la compétition se tiendra le **dimanche 11 mars 2012 à 08h00** à la Patinoire de Neuilly sous la responsabilité du Juge arbitre de la Compétition et du competitor's Steward. Le timing de la compétition sera présenté et remis aux coaches lors du tirage au sort.

**Le Président du C.N.P.V
Christian Colas**